

AFFAIRE N°28.- Marché à passer avec Monsieur LEFEVRE pour les travaux de décoration du groupe scolaire du Chaudron - Terrain RAMASSAMY - Montant du marché : 445 000 Frs.

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs, et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec Monsieur LEFEVRE, Décorateur, un marché à forfait pour les travaux de décoration du groupe scolaire du Chaudron - Terrain RAMASSAMY - d'un montant de 445 000 (QUATRE CENT QUARANTE CINQ MILLE) Frs CFA.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de 1970 (crédits reportés), Chapitre 903, article 2 302-23.

LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
D. Denis le 24 mai 1970
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: P. Kessler
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Signé: Ch. Vergereau.